

Commission Départementale d'Arbitrage

Compte rendu de la réunion du 29/05/2017

Présents :

Auvergne Cyril
Faguet Jérôme
Gacon Sébastien
Laurent Christine
Mareschal Claudine
Oroy Yann
Sage Mathieu

Excusés :

Albers Gérard
Chappa Nardin Robin
Cochin Mickaël
Lumia Charly
David Marie-Claude
Necib Mounir

Absents :

Bourdin Jérôme
Chappa Nardin Mathieu
Stucki Michaël

Projet CTA

- Yann fait un résumé du CR de la réunion CTA du 27 mai (pas de participation d'un représentant de l'Isère)
 - Les éléments du projet vont être présentés au CA de Ligue du 3 juin
 - Le projet tarifaire définit des tarifs d'indemnisation selon le niveau de jeu : les membres de la CDA ne trouvent pas que c'est une bonne chose, la difficulté d'arbitrage de certains matchs n'est pas liée directement au niveau de jeu
 - La CTA propose un tarif harmonisé sur le territoire de la Ligue à 32€ et 0,35€ / KM pour les JA T3 (arbitres départementaux actuels), cible à atteindre dans les 2 ans : le sujet sera traité au CA qui suit cette réunion
 - Il est proposé aux comités qui le souhaitent, une délégation de gestion des indemnisations pour 2017-2018, sujet à traiter au CA qui suit cette réunion
 - Les arbitres ont reçu la liste validée par la CTA AURA des JA T1 et T2 : on y découvre des niveaux 1 et 2 dans le groupe des JA T2, on ne sait pas quels ont été les critères de classement
 - Seuls les arbitres en binôme pourront prétendre à monter de catégorie
 - Pour les JAJ clubs, la catégorie dépend seulement de l'âge
 - L'organigramme de la CTA fait apparaître plusieurs fonctions sans responsable
 - La formation sera dispensée obligatoirement par des formateurs validés par l'ITFE ; une quinzaine de formateurs de formateurs sont en cours de formation pour la ligue AURA

- La CMCD sera basée sur les écoles d'arbitrage et évaluée au 31 mai 2019 ; les clubs ont donc 2 saisons pour se mettre en conformité
- Il sera possible de créer une école d'arbitrage Comité pour aider les clubs.

Avenir de la CDA

Le rôle du Comité en matière d'arbitrage s'oriente vers du support pour la formation et l'accompagnement des clubs.

Les besoins :

- un référent Comité pour la CTA → Yann
- un référent secteur pour les désignations → ??
- traiter les frais d'arbitrage des matchs seniors (selon décision CA) → Claudine

Dans ce contexte, la CDA dans sa composition actuelle n'a plus de raison d'être.

Autres points

- Tournoi -12 (dimanche 18 juin)
 - 16 terrains
 - Besoin de ressources CDA pour organiser l'arbitrage et encadrer les JA fournis par les clubs
 - présence Yann (la journée), Cyril (le matin)
 - présence probable sur le site de Mickaël et Robin
 - faire un doodle pour couvrir la journée → action Claudine
- Désignations : les dernières ½ finales de coupe Jacques Battu ont eu lieu ce week-end, désignations à faire pour les finales du samedi 10 juin

Finales :

- 14 ans M	St MARCELLIN / US St EGREVE (L)
- 14 ans F	CS BOURGOINS JALLIEU / POLE SUD
- 16 ans F	MEYLAN HB / HBC CROLLES
- 16 ans M	CS BOURGOIN JALLIEU / EE GRENOBLE SUD (L)
- 18 ans M	HBC CROLLES / CS BOURGOIN JALLIEU
+ 16 ans F.	St MARCELLIN / HB COTOIS
+ 16 ans M.	HBC PONTOIS / GSMHGUC (PR)